

Le scepticisme

Etude de texte

Texte : Hume, *Traité de la nature humaine*, I, IV, 1 (« Du scepticisme à l'égard de la raison ») ; traduction P. Baranger et P. Saltel, Paris, GF, 1995, p. 264-265.

Si l'on me demandait ici si je donne sincèrement mon assentiment à cet argument que je semble prendre tant de peine à inculquer et si je suis réellement un de ces sceptiques qui soutiennent que tout est incertain et que notre jugement ne possède pour rien *aucun* critère de vérité ou d'erreur, je répondrais que cette question est entièrement superflue et que ni moi, ni personne ne fumes jamais sincèrement et constamment de cette opinion. La nature, par une nécessité absolue et incontrôlable, nous a déterminés à juger, comme à respirer et à sentir, et nous ne pouvons pas plus nous abstenir de regarder certains objets dans une lumière plus vive et plus pure à cause de leur connexion coutumière avec une impression présente, que nous ne pouvons nous empêcher de penser quand nous sommes éveillés, ou de voir les corps qui nous entourent, si nous tournons nos regards vers eux en plein soleil. Qui s'est donné la peine de réfuter les arguties de ce scepticisme *total n'a fait, en réalité, que discuter tout seul et qu'essayer d'établir par des arguments une faculté que la nature a antérieurement implantée dans l'esprit et rendue inévitable.*

Mon intention, en exposant avec tant de soin les arguments de cette secte fantastique, n'est que de faire sentir au lecteur la vérité de mon hypothèse selon laquelle *tous nos raisonnements sur les causes et les effets ne proviennent que de la coutume, et la croyance est un acte qui relève plus de la partie sensitive de notre nature que de la partie cognitive*¹. J'ai établi ici que les principes mêmes qui nous font former une décision sur un sujet, puis la corriger par la considération de notre génie et de nos capacités, ainsi que de l'état de notre esprit quand nous avons examiné le sujet, j'ai établi, dis-je, que ces mêmes principes, poussés plus loin et appliqués à tout nouveau

¹ C'est l'auteur qui souligne les passages du texte en italique.

jugement réfléchi, doivent, en réduisant continuellement l'évidence originelle, la réduire finalement à néant et détruire complètement toute croyance et toute opinion. Si donc la croyance était simplement un acte de la pensée, sans conception particulière d'aucune sorte ou sans addition de force et de vivacité, elle ne pourrait que se détruire elle-même, infailliblement, et aboutirait dans tous les cas à une suspension totale de jugement. Mais, comme quiconque pense qu'il vaut la peine d'essayer sera suffisamment convaincu par l'expérience qu'il continue pourtant de croire et de penser, et de raisonner comme à l'accoutumée, bien qu'il ne trouve pas d'erreur dans les arguments qui précèdent, il pourra conclure sans risque que son raisonnement et sa croyance relèvent de quelque sensation ou quelque manière de concevoir particulière qui ne peut être détruite simplement par des idées et des réflexions.

Dans le *Traité de la nature humaine* (1739), Hume se propose d'« introduire la méthode expérimentale de raisonnement dans les sujets moraux », fondant ainsi une science de la nature humaine qui soit l'analogue, dans le domaine de l'esprit, de l'apport scientifique de Newton en matière de physique. Il s'agit donc de dégager, en s'appuyant sur la seule expérience, les règles qui gouvernent le fonctionnement de l'esprit humain, la particularité de la science de la nature humaine étant que l'objet de l'étude (l'homme) en est en même temps le sujet (le savant). Le premier livre du *Traité* est consacré à l'entendement (le second porte sur les passions, le troisième et dernier sur la morale). Au premier rang de ces opérations de l'esprit auxquelles s'attache l'empiriste, se trouve la croyance (*belief*), que Hume identifie non au résultat inédit d'une démonstration opérée par la raison, mais au renforcement ou à l'avivage particulièrement intense d'une idée, du fait de l'imagination, dans certaines circonstances. La croyance n'est pas le produit d'un raisonnement qui viendrait ajouter une détermination nouvelle à l'idée de l'objet auquel on croit, mais un certain degré de force ou de vivacité que l'habitude confère à telle ou telle idée déjà donnée. Il est dans la nature de l'homme d'éprouver dans certaines circonstances ce renforcement coutumier de telle ou telle de ses idées : la croyance n'est pas rationnelle, mais naturelle.

La croyance n'est donc ni démontrable, ni réfutable par la raison, ce qui pose la question de la portée du scepticisme. Car Hume se réclame lui-même d'une forme de scepticisme, et se fait en tout cas le porte-parole, notamment dans la partie dont est extrait notre texte, de « cette secte fantastique [lire : incroyable, extravagante] ». Comment peut-on être sceptique, c'est-à-dire élaborer des



raisonnements qui sapent la croyance, alors que tout raisonnement est en l'espèce inepte puisque c'est la nature qui impose la croyance envers et contre tout ? Mais aussi comment peut-on être dogmatique, c'est-à-dire « essayer d'établir par des arguments une faculté que la nature a [...] rendue inévitable » ? La mise à distance humienne du « scepticisme *total* » au profit de l'hypothèse du caractère sensitif et non cognitif de la croyance est donc tout sauf un pur et simple retour au rationalisme par-delà le doute sceptique. Hume est dans ce texte empiriste par sa méthode, mais il y incarne au moins autant la démarche sceptique, jusque dans sa critique du « scepticisme à l'égard de la raison ».

La quatrième partie du *Traité de la nature humaine* traite « du système sceptique et autres systèmes philosophiques ». Il s'agit de rendre compte et de juger du débat entre les sceptiques et leurs adversaires ; Hume commence donc par mettre en avant l'argumentaire des premiers (« Du scepticisme à l'égard de la raison », dans la section qui nous occupe ; « Du scepticisme à l'égard des sens », dans la section suivante). Le premier paragraphe de notre texte, lequel conclut l'exposé des arguments sceptiques à l'égard de la raison, pose d'emblée le problème de la crédibilité du discours sceptique lui-même. Le scepticisme consiste dans la suspension généralisée de l'assentiment, mais le sceptique peut-il « donne[r] sincèrement son assentiment » aux arguments qu'il met lui-même en œuvre ? En d'autres termes : le scepticisme est-il croyable ?

Ce premier chapitre pose donc la question de son propre sens : pourquoi rendre compte du scepticisme à l'égard de la raison, si ce n'est pas pour persuader le lecteur du bien-fondé des arguments sceptiques ? Il ne s'agit pas seulement ici de mesurer l'adhésion de l'individu Hume aux arguments qu'il fait valoir : non seulement Hume ne fait pas partie de « ces sceptiques qui soutiennent que tout est incertain », mais de tels sceptiques n'existent pas véritablement, car « ni [lui] ni personne » ne sauraient embrasser sans réserve et sans relâche une telle proposition. Hume écrit ailleurs que « personne n'a jamais rencontré une créature aussi absurde [que le sceptique], personne n'a jamais conversé avec un homme qui n'avait aucune opinion, ni aucun principe sur aucun sujet, soit d'action, soit de spéculation » (*Enquête sur l'entendement humain*, section XII). Voilà pourquoi l'interrogation éventuelle s'avère superflue : il n'est pas question d'envisager une quelconque crédibilité du scepticisme. Le scepticisme est une « opinion », mais cette opinion n'a pas véritablement valeur de croyance : force et permanence font défaut à l'adhésion.

C'est qu'une autre puissance que celle du raisonnement travaille à enraciner dans l'esprit une conviction autrement plus efficace. Cette conviction, que la suite du premier paragraphe invoque par périphrase avant que le second



paragraphe la désigne nommément, c'est la croyance ; la puissance invincible contre laquelle les raisonnements sceptiques ne peuvent rien, c'est la « nature » - entendre la nature humaine, laquelle nous accorde plus généralement au cours des choses afin de garantir notre conservation. Car lorsque le sceptique pratique le doute généralisé, il argumente contre la raison, certes, mais enfin il argumente ; c'est-à-dire qu'il raisonne contre la raison, qu'il exerce sa raison contre elle-même. Or en matière de croyance, la raison, qu'elle soit pour ou qu'elle soit contre, demeure impuissante, car c'est l'omnipotente nature qui gouverne.

Le sceptique ne peut retenir par ses raisonnements une croyance qui s'impose naturellement ; voilà pourquoi la suspension sceptique du jugement est impossible, ce qu'affirme autrement Hume lorsqu'il écrit que « la nature [...] nous a déterminés à juger » et que « nous ne pouvons [...] nous abstenir » de posséder certaines croyances. C'est ainsi en effet qu'il faut entendre l'expression « regarder certains objets dans une lumière plus vive et plus pure à cause de leur connexion coutumière avec une impression présente » : autrement dit, croire à l'existence de certains objets.

Le vocabulaire humien appelle ici un éclaircissement. Il faut se reporter à la définition qu'a proposé Hume de la croyance, et à laquelle il se reportera dans la suite de notre texte. « Une opinion de croyance peut [...] être très précisément définie comme une idée vive reliée ou associée à une impression présente » (*Traité*, I, III, 7 : « De la nature de l'idée ou de la croyance »). Que signifie cette définition ? Auparavant dans le *Traité*, Hume a cherché à distinguer les différentes perceptions de l'esprit humain (les *impressions*, qui sont les plus vives, et les *idées*, plus faibles), et à en dégager les principes d'association, dont la mise en œuvre dépend de l'imagination (laquelle combine, sépare, relie nos idées). Ainsi, lorsque l'on a fréquemment constaté la connexion, ou le lien, entre deux impressions (par exemple : l'impression visuelle du feu, et l'impression tactile de la brûlure), notre imagination tend à associer l'une à l'autre les idées que ces impressions ont laissées en nous, et à passer facilement d'une idée à l'autre. L'idée de brûlure est spontanément associée dans notre esprit à l'idée du feu. C'est pourquoi, lorsque nous éprouvons présentement l'impression visuelle du feu, autrement dit lorsque nous voyons du feu, nous *croyons* que ce feu brûlera notre main si celle-ci entre en contact avec lui. Car notre imagination, accoutumée à l'association des deux idées, et placée face à l'impression présente correspondant à l'une d'elles, va aviver, ou renforcer, l'autre idée : la présence du feu donne plus de vivacité à l'idée corrélatrice de brûlure. La croyance en la survenue d'une brûlure n'est rien d'autre que la plus grande vivacité conférée à l'idée de brûlure par l'impression présente du feu. La croyance en l'existence d'un objet n'ajoute rien à l'idée de cet objet, si ce n'est une plus grande force, une plus grande influence sur notre